

DE BOUCHE À OREILLE

Juin 2020 N°230



actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure
Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité

St Marcel



CORONAVIRUS ÉLIOTT, HÉROS MALGRÉ LUI

SPÉCIAL CORONAVIRUS
P.4 À 12

VIE PRATIQUE
P. 13

**CONSEIL
MUNICIPAL**
P.14 & 15



DÉJEUNER SUR L'HERBE... ENFIN PRESQUE

Un peu de soleil et hop ! Mardi 19 mai, les enfants de l'école ont profité du déjeuner pour déguster les paniers pique-nique préparés par la cuisine centrale.... dans la cour de l'école.

Pas toujours facile de respecter les gestes barrières en ces moments de convivialité mais, heureusement, il y avait des chips et des jeux de plein air :)

Si le temps et les effectifs le permettent, un pique-nique sera proposé aux enfants chaque semaine.



Hervé Podraza
Maire de Saint-Marcel

Mairie de Saint-Marcel (27950)
55 route de Chambray
02.32.64.32.50
mairie@marcel27.fr

Encore plus d'infos sur
www.saint-marcel27.fr

Suivez-nous sur Facebook
«Mairie Saint Marcel 27»

Pour contacter la rédaction
mgec@marcel27.fr

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de Saint-Marcel, Nadège Bourdon

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois (sauf juillet et août) dans tous les foyers de la Ville, par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou mairie@marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie

Déconfinement : Nous étions prêts

La période que nous venons de traverser est unique. Elle aura probablement des conséquences lourdes et durables sur nos méthodes de travail et sur nos modes de vie. Et les premières sont visibles depuis lundi 11 mai.

Alors que nous avons, pour beaucoup d'entre nous, débuté le « déconfinement », notre mairie s'est efforcée de réunir toutes les conditions indispensables et nécessaires à la « reprise ». Pour la rendre possible, il a fallu nous préparer et nous adapter. Avec au cœur de toute notre organisation un objectif fort : assurer votre sécurité sanitaire, votre santé.

En adaptant nos lieux d'accueil et nos équipements pour continuer de faire face à cette pandémie, nous faisons en sorte aussi d'assurer notre mission première : celle du service public. Ainsi, il nous a paru par exemple indispensable d'équiper tous les marcellois en masques et d'assurer l'accueil de vos enfants pendant et en dehors des classes pour que vous puissiez reprendre votre travail, quel qu'il soit, en toute sérénité.

Vous trouverez dans ce Bouche à Oreille « un peu spécial », toutes les informations utiles au sujet de la réouverture de nos équipements et des conditions dans lesquelles elle s'effectue.

Cette édition revient également sur l'installation de votre nouveau conseil municipal, lequel s'est réuni à huis clos le samedi 23 mai à la salle du Virolet.

Enfin, toutes les dispositions prises par la collectivité ne sauraient se substituer aux gestes barrières auxquels vous êtes désormais habitués. Aussi, je vous engage vivement à poursuivre vos efforts en ce sens. La reprise d'activité, mais surtout votre santé, en dépendent.

Hervé Podraza

SAINT-MARCEL FACE À L'ÉPIDÉMIE

Coronavirus (Covid-19) Solidaires pour traverser ensemble cette épreuve

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter



Saluer sans serrer la main,
éviter les embrassades

Vous avez des questions
sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)



+ Pour toutes informations

DIRECTION GÉNÉRALE

DES SERVICES

Mairie

55 route de Chambray

02.32.64.32.50

mairie@marcel27.fr

LE BOULEVERSEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ : ORGANISATION ADAPTÉE AUX CIRCONSTANCES, SOLIDARITÉ, DÉPASSEMENT DE FONCTION ET ESPRIT D'INITIATIVE.

Dès les annonces du gouvernement du 12 mars sur la fermeture des écoles, du 14 sur la fermeture de lieux publics et 16 sur le confinement, nous avons défini de façon pragmatique un Plan de Continuité d'Activité. Celui-ci a eu pour objectifs d'assurer le maintien des activités essentielles, éventuellement en mode dégradé, et d'organiser la réaction opérationnelle de la commune et du centre communal d'action sociale.

Néanmoins, cette crise d'une ampleur et d'une forme inédites nous a permis de tester nos capacités d'adaptation.

A SITUATION EXCEPTIONNELLE, MESURES EXCEPTIONNELLES

A partir du 17 mars, confinement oblige, toutes les tâches qui pouvaient l'être ont été réalisées à distance. Les boîtes mails ont été rendues accessibles à distance afin de maintenir la relation avec les administrés et répondre aux demandes. Le logiciel de gestion financière a été rendu accessible à distance afin que les factures des partenaires de la commune continuent d'être payées dans les délais réglementaires et ne pas compromettre davantage leur santé financière. Cette crise a permis de prendre également conscience des développements nécessaires pour devenir réellement opérationnels. En effet, il s'est avéré que le télétravail n'est opérationnel que si l'agent dispose d'un débit internet suffisant pour travailler depuis son domicile, couverture numérique qui est très loin d'être satisfaisante localement. C'est ainsi que la paie des agents a dû être assurée en présentiel.



Les autres agents qui ne pouvaient travailler, soit parce que leur métier ne se fait pas à distance, du fait de la fermeture des structures (équipements sportifs, écoles...) soit par nécessité de garder leurs enfants, ont été placés en autorisation spéciale d'absence. Les contrats des agents non titulaires arrivant à échéance durant cette période n'ont malheureusement pas été renouvelés.

CONTINUER D'ASSURER UN SERVICE PUBLIC INDISPENSABLE



Passé ce premier moment d'organisation, la continuité des services a été mise en place et ajustée au fur et à mesure des annonces gouvernementales et des nécessités : les services administratifs ont été assurés en permanence par roulement de 3 agents les premières semaines. Nous nous sommes adaptés. Merci à tous les agents qui se sont impliqués pendant cette période. Même si la mairie était fermée au public, l'accueil téléphonique était assuré pendant les horaires habituels d'ouverture. Le service d'état civil est resté disponible pour répondre à toute demande de rendez-vous notamment pour les décès et la vente d'emplacement au cimetière. Les mariages programmés ont dû être annulés. Une astreinte technique renforcée a été mise en place pour pouvoir intervenir sur tout problème pendant la journée, l'astreinte normale prenant le relais en fin de journée. Les agents du service technique ont toujours été réactifs et disponibles ce qui a permis de résoudre de multiples problèmes qui prenaient parfois une importance disproportionnée. La cuisine centrale a maintenu la fabrication et la livraison des repas pour les résidents du Foyer Résidence « La Pommeraie » qui ont également toujours pu compter sur la présence et le dévouement de Stéphanie et de Christine. La sécurité et la salubrité ont été assurées, encore une fois, de manière adaptée aux circonstances : propreté des rues, nettoyages des locaux, patrouille de la police municipale... Les autorisations d'urbanisme, permis de construire... ont continué d'être délivrés. L'accueil des enfants des soignants dans les écoles a été assuré (voir p.10).

La plupart des services ont continué de fonctionner, certes de manière dégradée, mais ils ont néanmoins assuré leurs missions de service public, tout en veillant à mettre en œuvre les mesures destinées à se protéger de la propagation du virus.

UNE ATTENTION FORTE À DESTINATION DES PLUS FRAGILES

Parce que cette maladie affecte plus gravement les personnes âgées et parce que les conséquences pratiques de cette crise sanitaire touchent plus durement les populations qui étaient déjà dans une situation fragile, les efforts de la Ville se sont concentrés d'abord sur l'accompagnement de ces publics particulièrement exposés.



AU CHEVET DE NOS AÎNÉS

Dès l'annonce de la déclaration de la crise sanitaire, le service du CCAS a voulu être réactif.

Les personnes de plus de 70 ans et/ou handicapées ont reçu dans leur boîte aux lettres, un courrier pour la mise en place d'un service spécifique pour l'aide aux achats de premières nécessités.

L'intervention d'élus et de bénévoles a permis de répondre aux demandes et de maintenir un lien social, tellement important pendant cette période.

Au sein de la résidence de la Pommeraie, l'agent sur place a su organiser son travail pour rendre l'accès à la résidence possible en toute sécurité et rester à l'écoute des résidents.

Le restaurant a malheureusement dû fermer ses portes mais le personnel de la cuisine centrale a su répondre présent quant à l'augmentation des préparations de plateaux-repas pour les résidents.

SOLIDARITÉ AVEC LES PLUS FRAGILES

Les populations précaires sont elles aussi particulièrement touchées par la crise actuelle. Pourtant, par mesure de précaution, certaines associations caritatives ont cessé leur activité.

Aussi, pour les familles les plus démunies, deux distributions d'aide alimentaire ont été organisées au sein de la mairie.

Ces distributions ont été organisées avec un agent du CCAS et deux bénévoles de l'association « Le Panier Solidaire Marcellois ».

Un grand merci à l'association « Le Panier Solidaire Marcellois » qui a pu épauler le service du CCAS, ainsi qu'aux agents du service technique pour avoir géré la manutention des marchandises.

Lors de ces distributions, un petit cadeau « chocolats de Pâques » a pu être offert aux familles.

Un grand merci également aux magasins Action et Intermarché pour leurs dons.

LA DIFFICILE QUÊTE DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Comme tout un chacun, la commune a également été confrontée aux difficultés d'approvisionnement en masques chirurgicaux ou tissus et en gel hydroalcoolique. Outre la pénurie, la plupart des fournisseurs étaient fermés.

Une entreprise de la commune nous a doté de quelques masques au début de la crise pour que les agents puissent se déplacer et côtoyer le public. La solidarité et le « système D » ont permis de pallier cette pénurie : des masques ont été confectionnés par une couturière locale. De la même manière, la commune s'est voulue solidaire en donnant à la préfecture 3 000 paires de gants, 1 000 tabliers jetables, 500 charlottes jetables, 70 blouses jetables et 200 surchaussures pour doter les hôpitaux du département.



ANNULATION DES MANIFESTATIONS

Toutes les animations prévues ont été annulées : fête foraine, feu d'artifice, retraite aux flambeaux, foulées André Heute. Les associations ont également arrêté leurs activités et manifestations. La majorité des magasins de la zone commerciale était fermée. La vie de la commune s'est arrêtée en quelque sorte. Cette situation était pour le moins anxiogène pour tous. Les agents qui ont dû continuer de travailler ont lutté contre ce sentiment, tant en prenant sur eux, qu'en rassurant le public.

CITÉ MANUCA : CONTRÔLES APPROFONDIS DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Pour ajouter à cette situation angoissante, les habitants du quartier de la cité Manuca ont alerté les services de la commune et de Seine Normandie Agglomération (SNA) d'une potentielle pollution de l'eau potable. Des contrôles sur le réseau d'eau ont été réalisés rapidement et ont montré l'absence de contamination de l'eau. Les élus de la commune ont tenu à réaliser des investigations complémentaires sur le réseau privatif de chacun des habitants. Là encore les résultats ont montré l'absence de contamination et rassuré les habitants. Dans l'attente des résultats du laboratoire qui, période de confinement oblige, fonctionnait également de manière dégradée, les services de SNA ont assuré une distribution d'eau en bouteilles. Puis les services de la commune, l'équipe du patrimoine bâti, ont assuré, bénévolement, plusieurs nouvelles distributions d'eau en bouteilles, même le week-end.

CIMETIÈRE

Il est resté et reste ouvert pour permettre à chacun de se recueillir et d'entretenir la tombe de ses défunts. Ici, aussi, les mesures barrières doivent être respectées avec une distance d'au moins un mètre entre chaque personne.

N'oubliez pas de venir avec votre arrosoir ou votre bouteille d'eau car il n'y en a plus en accès libre.

En partant, veuillez jeter vos déchets, bouteilles d'eau y compris.

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

RAMASSAGE DES DÉCHETS : UN SERVICE ESSENTIEL

Les services de l'Agglomération sont restés mobilisés pour assurer la continuité du service. Naturellement, la protection des agents a été renforcée (équipements de protection individuelle et aménagement des postes de travail). Les déchèteries reprennent peu à peu leur activité, sous condition.

LES PARTICULIERS PEUVENT DÉPOSER À LA DÉCHÈTERIE TOUS LES DÉCHETS HABITUELS



**LES LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS
de 9h00 à 11h45 et 13h30 à 17h45**

sygom
pour votre environnement

- ✓ 1 seul véhicule autorisé par benne
- ✓ ¼ d'heure maximum par passage
- ✓ 1 passage hebdomadaire par foyer
- ✓ Aucun outil ne sera prêté
- ✓ Les gardiens ne sont pas autorisés à aider les usagers

Il est recommandé aux usagers de venir équipés de masques et de gants.
En raison des fortes affluences attendues, nous conseillons aux usagers d'attendre encore quelques jours avant de se rendre en déchèterie.

MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION

CORONAVIRUS COVID-19

LA CULTURE S'OFFRE À VOUS, PROFITEZ-EN !

Les bibliothèques travaillent activement à la meilleure façon de vous retrouver, tout en assurant la sécurité de tous. Pour ne manquer aucune information sur les activités de vos bibliothèques, consultez le site web <http://biblio.sna27.fr/>

DU CÔTÉ DE NOS VOISINS

Il y a plein de richesses à découvrir sur notre territoire. N'hésitez pas être curieux ! Par exemple, le Château-Gaillard a rouvert ses portes ! Le parcours est adapté pour accueillir les visiteurs dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

PROLONGATION DU MANDAT DE MAIRE DE GÉRARD VOLPATTI



La collaboration entre Monsieur Volpatti, dont le mandat de Maire s'est trouvé prolongé du fait de l'annulation du conseil municipal d'installation du 20 mars, et Monsieur Podraza dont la liste a remporté les élections municipales du 15 mars, a permis d'assurer une prise de décision rapide en toute circonstance, tant pour la mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activité que pour gérer les situations inédites auxquelles nous avons dû répondre.

Cette organisation décisionnelle a également permis de diffuser les informations émanant de la Préfecture aux habitants et professionnels mais également de remonter aux services préfectoraux les éléments nécessaires pour faire face à toute éventuelle aggravation de la pandémie : recensement des structures avec sanitaires et douches permettant la prise en charge de populations précaire ou confinée... Très rapidement, messieurs Volpatti et Podraza ont souhaité fournir des masques durables aux agents de la commune et aux habitants. Encore une fois, nous avons été confrontés aux mêmes difficultés d'approvisionnement que tous : la première commande a été passée le 9 avril, la première livraison est intervenue le 26 mai.

Cette période de crise a montré que nous pouvions faire face, ensemble, en faisant preuve d'adaptation, de créativité et de solidarité. Le dépassement de fonction dont ont fait preuve les agents de la commune en accomplissant des missions qui ne leur incombent pas en temps normal, a permis aux services de répondre aux défis qui se présentaient à eux. Désormais nous devons repenser le fonctionnement de la collectivité, de nos équipements, écoles, stades, gymnases... avec les contraintes liées au déconfinement progressif. Les enjeux ne sont pas moins importants et nous devons nous adapter chaque jour pour assurer un service public efficace.

Soutenir nos commerces pour préserver notre économie



Dès le 11 mai, la majorité des commerces a pu rouvrir. Sauf que...

Il y a ceux qui ont pu reprendre leurs activités et ceux qui ont dû patienter encore un peu. Se sont ajoutés aux commerces alimentaires, boulangeries, tabac-presse, stations-services, les jardineriers le temps du confinement, commerces considérés jusqu' alors comme non essentiels.

Ils le sont devenus au fil du temps : coiffeurs, bricolage, magasins de vêtements, chaussures, sport, maroquinerie, fleuristes, décoration, loisirs, bien-être, téléphonie, bijouteries... Tous devant respecter un cahier des charges strict : limitation du nombre de personnes présentes au même moment dans le magasin, distanciation minimale d'un mètre en magasin, distanciation minimale d'un mètre entre chaque personne et port du masque obligatoire si le commerçant en fait la demande.

La deuxième phase du déconfinement qui prend effet ce 2 juin permet un retour progressif vers une vie normale. Les gérants des bars, cafés et restaurants restés fermés car leur activité « ne permettait pas de limiter dans un premier temps la circulation du virus » attendaient cette date avec impatience.

SALLES DES FÊTES DE LA COMMUNE

Les regroupements dans l'espace public étant toujours limités à dix personnes, les salles Bourvil et Virolet restent fermées.

ENCORE UN PEU DE PATIENCE

Encore un peu de patience pour retrouver le plaisir des spectacles du centre culturel, l'eau de l'espace nautique, les complexes sportifs ! Ces espaces devraient redevenir accessibles dans le courant du mois de juin, avec des mesures restrictives du nombre d'usagers et de distanciation afin de garantir la sécurité de tous.

Avec l'interdiction d'organiser des événements rassemblant un public nombreux, la Municipalité ne peut encore organiser, raisonnablement, la traditionnelle foire à tout de septembre. Veuillez suivre notre actualité via internet.



12 mai : ré[enfin]ouverture des écoles



Cet article est rédigé par le service scolaire pour tous nos écoliers et en particulier Eliott qui n'aura pas pu profiter, comme tous ses amis, de sa famille pendant le confinement.

Chaque jour il a été accueilli dans un centre d'accueil, parfois tout seul, en attendant que ses parents soignants viennent le récupérer le soir ; c'est ça aussi la réalité de l'épidémie...

De Bouche à Oreille te dédie ce numéro ainsi qu'à tous les enfants de soignants. C'est parce que vous avez accepté sans rechigner d'aller à l'école, parfois tout seuls, que vos parents ont pu se rendre au travail et sauver des vies. Vous êtes nos héros !

L'annonce de la fermeture des écoles a imposé également l'arrêt du fonctionnement du restaurant scolaire dès le lundi 16 mars. Les agents communaux chargés de l'entretien des écoles ont été mobilisés pour ranger et nettoyer les locaux puis priés de rentrer se confiner.

Malheureusement pour les enfants, peu de temps après l'annonce du confinement, le vol par effraction des ordinateurs de l'école fut un nouveau coup dur. Un de ces ordinateurs contenait le projet robotique, privant les élèves d'un outil indispensable à leur projet de classe et à leur instruction scolaire. Triste réalité.

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC & MISE EN PLACE D'UN SERVICE ACCUEIL

Sur décision de l'éducation nationale via l'Inspecteur de la circonscription de Vernon, un regroupement des communes de Douains, Houlbec Cocherel, Sainte Colombe et Saint-Marcel a déclaré l'école Jules Ferry comme centre d'accueil pour la durée du confinement.

La mise en place de ce Service Minimum d'Accueil a permis d'accueillir à la journée les enfants des personnels soignants, puis plus tard également ceux des autres personnels mobilisés. Le SMA a été mis en œuvre en imposant le respect des gestes barrières pour se protéger et protéger les autres. Jusqu'à cinq enfants ont été accueillis dès le lundi 23 mars.

La **campagne d'inscriptions scolaires** a été totalement impactée par le confinement. Pour faire face à cette situation exceptionnelle, le service scolaire s'est adapté pour assurer la continuité administrative en Mairie et a mis en place le télétravail. Ainsi chaque famille a été contactée par mail, téléphone ou courrier postal. Une grande partie des dossiers est déjà revenue en Mairie.

ON VOUS ACCUEILLERA !

Les familles n'ayant pas encore effectué cette démarche sont priées de contacter rapidement le service via scolaire@marcel27.fr



REOUVERTURE DES ECOLES COMMUNALES & RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE

Tous les services communaux ont été mobilisés et les agents d'entretien ont été pourvus d'Équipement de Protection Individuelle (gants, masques, blouses, produits adaptés) pour réaliser une désinfection totale des locaux des deux groupes scolaires et du restaurant scolaire.

Une organisation très stricte a été mise en place pour proposer une rentrée scolaire progressive tout en tenant compte des impératifs sanitaires : garantir des conditions de santé et de sécurité pour tous.

Mesures mises en place : création de sas d'entrée devant les portails des écoles, entrées et sorties des groupes échelonnés, marquages au sol intérieurs et extérieurs pour maintenir la distanciation physique, plusieurs lavages des mains imposés tout au long de la journée, des cheminements et accès différents pour chaque groupe d'élèves.

Gel hydroalcoolique mis à disposition des enseignants et adultes encadrants. Aménagement des locaux pour accueillir 8 voire 10 élèves par classe. Masque obligatoire pour les adultes au contact des élèves.



Des agents communaux sont chargés tout au long de la journée de désinfecter les sanitaires entre chaque groupe d'enfants, les points de contacts des locaux scolaires et chaque soir une désinfection approfondie des locaux est organisée.

Dès le mardi 12 mai, la plupart des enfants présents étaient heureux de se retrouver et d'échanger sur le confinement qui prenait fin, le point noir pour une grande majorité était le lavage des mains imposé. Une reprise avec peu d'élèves mais qui aura permis de constater que toutes les mesures mises en place dans les écoles sont adaptées à la situation.

Quel bonheur d'entendre à nouveau les élèves rire et jouer pendant la récréation : un moment presque magique, après un long silence de presque un mois et demi.

RESTAURATION SCOLAIRE

Au restaurant scolaire les enfants sont installés deux par table, au lieu de 6 habituellement et chaque groupe d'enfant est séparé par des claustras. Le couvert de chaque enfant est filmé. Le service est fait à l'assiette par les agents de la cuisine centrale, ainsi que le débarrassage et le nettoyage des mobiliers et locaux.

La journée continue à l'école a été imposée pour éviter une contamination extérieure des élèves qui seraient sortis à 11h30 pour revenir à 13h30. Exceptionnellement, la commune a pris en charge la restauration scolaire pour la période de 12 au 19 mai.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Vous avez jusqu'au 15 juillet pour inscrire vos enfants au ramassage scolaire pour l'année 2020/2021, sous réserve des conditions de reprise.

> Pour les élèves habitants le territoire de SNA, le coût est de 90€ pour un enfant inscrit (réduction de 10€ par enfant supplémentaire)

Les inscriptions sont possibles :

> Par internet (paiement sécurisé) : www.sna27.fr/Mobilites/Transport-scolaire/Inscription

> Par courrier + chèque en retirant le formulaire dans une des mairies du territoire ou en le téléchargeant sur le site à l'adresse ci-dessus. A renvoyer à : Service Mobilités, 12 rue de la Mare à Jouy, 27120 Douains

La mise en œuvre pour la réouverture des groupes scolaires a exigé la collaboration et la mobilisation de tous les services de la ville en collaboration totale avec les enseignants.

Cette solidarité a permis de mettre en œuvre des mesures novatrices pour garantir la sécurité sanitaire des élèves et rassurer les familles sur l'accueil proposé au sein de nos écoles.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Après une période « d'essais » du 12 au 19 mai, permettant de tester toutes les mesures mises en place par la commune et les écoles et, suite à une légère augmentation des élèves scolarisés, le service périscolaire a repris du fonctionnement dès le 25 mai pour accueillir les enfants à la garderie du matin et du soir. Ainsi les parents travaillant ont retrouvé un confort dans leur organisation personnelle.



COVID 19



La Municipalité à vos côtés 1 masque lavable par marcellois

DEMANDEZ VOTRE MASQUE !



Pour limiter la propagation du Coronavirus, la Ville a offert un masque réutilisable à tous les habitants. Il suffisait d'en faire la demande.

On le sait, la lutte contre le Coronavirus passe par des mesures barrières. Dès le 11 mai, le port du masque a été rendu obligatoire dans les transports en commun. La pénurie au niveau national a conduit les Villes à commander leurs propres masques.

Ainsi, une commande de 4700 masques de catégorie 1, lavables 10 fois, a été passée fin avril pour un montant de 26 000 €. Ils sont gracieusement mis à disposition des habitants.

Vous êtes nombreux à vous être inscrits pour récupérer votre/ vos masques (plus de 1 000 mails et 600 formulaires papier sont traités par le pôle accueil à ce jour). Vous le savez, le secteur de l'approvisionnement de masques en tissu lavables est actuellement très tendu et nous avons négocié avec notre fournisseur pour que la livraison intervienne dans les meilleurs délais.

La distribution a pu intervenir via la Poste fin de la semaine 22.

Le Département a également souhaité mettre gracieusement à disposition de chaque Eurois un masque en tissu lavable 20 fois. Là encore, les délais de livraison sont tendus et notre commune devrait percevoir sa dotation à partir du 15 juin.



LE CARNET

Naissances :

Youssef KHELFA, Mylan CORDOBA PEREIRA, Coline BOTTIN, Zakariya MENSAH, Alice D REGEL

Décès :

Robert VAN-OYCKE, Andrée HUGUES, Marguerite SÉRIÉ, Lionel DUFILS, Alain GOUTERON, Angélique FOURMENTRAUX, Antoinette OUTREQUIN, Rebecca WINTERSTEIN, Jean-François DUBREUIL, Dominique FLEURY, Jean BARAILLE, Ulrike REPPEL, Hélène DELARUELLE, Fernande DRAPIER, Bernard GUILAINE, François GIELLY, Dany GLORIEUX

CONTACTEZ LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél. 02.32.64.32.50 Fax : 02.32.51.40.81

Web : www.saint-marcel27.fr

E-mail : mairie@marcel27.fr

Facebook : «Mairie Saint Marcel 27»

NUMÉROS D'URGENCE

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le samedi 23 mai, à huis clos

Samedi 23 mai, Le public a pu assister à la retransmission en direct, sur la page Facebook de la Ville, du Conseil municipal d'investiture du nouveau Maire de Saint-Marcel, Hervé Podraza, et de ses 6 nouveaux maires-adjoints.



Ils défendront les intérêts de la commune pendant les 6 années à venir



Maire : Hervé PODRAZA

Adjoints :

Pieterella COLOMBE - première adjointe, affaires générales, handicap, logement

Jean-Luc MAUBLANC - deuxième adjoint, finances communales, vie économique

Christelle COUDREAU - troisième adjointe, affaires scolaires, enfance et jeunesse

Eric PICHOU - quatrième adjoint, travaux, environnement, sécurité

Béatrice MOREAU - cinquième adjointe, affaires sociales, affaires sanitaires, personnes âgées

Franck DUVAL - sixième adjoint, vie associative, cadre de vie

Conseillers municipaux de la majorité : Yvette ZOZZI, Raymond DESHERAUD, Gilles AUBRY, Marie GOMIS, Evelyne CAVALLO, Saïd BARKA, Florence GUILLERME, Arnaud VALLEE, Christophe PLAS, Jean-Gabriel HERNANDO, Hedvig GERVAIS, Vincent LAPERT, Marine VINCENT, Clémence LAPLANCHE

Conseillers municipaux de l'opposition : Carole HUBERT, Rémy ANDRE, Youssef GHZALALE, Rémi FERREIRA, Clémence LAFAUX, Michaël BARTON



SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS

RESTONS
CONNECTÉS

SUIVEZ-NOUS SUR



St Marcel

SAINT-MARCEL27.FR

ET FACEBOOK

MAIRIE SAINT MARCEL 27